

## INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer*

### **Arrêté du 8 juillet 2015 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1513441A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche en date du 8 juillet 2015, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre de l'État, représentant le ministre chargé des ports maritimes: M. Marc SANDRIN, sous-directeur des ports et du transport fluvial, en remplacement de M. Patrick BOURVEN.